



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://lacode.be/la-situation-des-enfants-dont-les.html>

# **La situation des enfants dont les parents sont détenus**

- Nos publications - Enfants de parents détenus en prison -

Date de mise en ligne : novembre 2008

---

**La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)**

---

Si les prisons sont plutôt peuplées de pères, la question des mères incarcérées se révèle particulièrement délicate car elle entraîne souvent le placement de l'enfant en institution. « Lorsque le père est incarcéré, l'enfant continue de vivre avec la mère. Par contre, quand c'est la mère, l'enfant est le plus souvent placé en institution ou en famille d'accueil. L'aide ou la protection de la jeunesse est plus fréquemment nécessaire ». Et que penser lorsque qu'il est « accueilli » au côté de sa mère dans l'univers carcéral, lorsqu'il y séjourne entre sa naissance et ses 3 ans ? A quels textes se raccrocher et quel avenir espérer ?

Pour ces motifs, la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (CODE) a souhaité se pencher sur ces enfants confrontés au problème de la détention d'un père ou d'une mère. Car ces enfants sont eux aussi victimes de l'incarcération de leurs parents ; ils voient comme eux leurs droits restreints par la détention. Arrêt sur image pour s'assurer de l'application la plus large possible de la Convention relative aux droits de l'enfant et des lois qui visent à restaurer la dignité du détenu car elles concourent à garantir à l'enfant une relation « stable » et « gratifiante ». Arrêt sur image aussi pour comprendre comment l'Etat belge peut respecter les droits de l'enfant tout en menant une politique pénale qui se révèle de plus en plus répressive : détention préventive en augmentation constante, libération conditionnelle de plus en plus difficile à obtenir et peines de plus en plus lourdes, etc. Un arrêt sur image urgent aussi parce que l'univers carcéral se féminise : des femmes, des mères « disparaissent » derrière les murailles des prisons, un univers jusqu'ici pensé, construit pour les hommes. Les mères doivent-elles « payer » pour leurs erreurs de la même manière que les hommes ou faut-il imaginer pour elles d'autres voies ? Question lancinante puisque des études ont démontré que les enfants placés suite à l'incarcération de leur mère sont de manière significative plus enclins à la délinquance lorsqu'ils deviennent adultes.